**République du Sénégal**

Un Peuple - Un But - Une Foi



\*\*\*\*\*

**Réunion de partage des résultats du PSE**

\*\*\*\*\*

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MACKY SALL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

\*\*\*\*\*

**CICAD, le 07 avril 2015**

* **Monsieur le Premier Ministre;**
* **Mesdames et Messieurs les Ministres;**
* **Mesdames, Messieurs les membres du Corps Diplomatique;**
* **Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations régionales et des partenaires techniques et financiers;**
* **Mesdames, Messieurs les Représentants de la société civile;**
* **Mesdames, Messieurs les Représentants du patronat;**
* **Mesdames et Messieurs;**
* **Chers Invités**;

Je vous remercie d’avoir répondu à notre invitation à cette réunion de partage que j’ai initiée, pour faire le point sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE).

J’apprécie, à sa juste valeur, l’intérêt que vous accordez ainsi à notre nouvelle stratégie de développement économique et social.

Cette rencontre est d’autant plus symbolique qu’elle se tient dans la phase active du PSE, un peu plus d’un an après son adoption en février 2014.

Pour cadrer nos discussions, je voudrais d’abord faire un rappel sur la conception et le contenu du PSE.

**Dans la phase conceptuelle du PSE**, nous avons mis à contribution plus de 200 Sénégalais, hauts fonctionnaires de l’Administration, ainsi que des personnes ressources du secteur privé, de la société civile et de la diaspora sénégalaise.

**Dans son contenu, le PSE revêt trois dimensions :**

* **Premièrement,** susciter la transformation de la structure de l’économie sénégalaise à l’horizon 2035, dans le sens d’une dynamique de croissance forte, en moyenne 7% par an, sur la durée ;
* **Deuxièmement,** élargir l’accès aux services sociaux et la couverture sociale et préserver les conditions d’un développement solidaire, inclusif et durable ;
* **Troisièmement,** enfin, répondre aux exigences de bonne gouvernance, par le renforcement des Institutions démocratiques et la promotion de la paix, de la sécurité et de l’intégration africaine.

C’est donc dans un esprit participatif et à l’aune de ces trois volets fondamentaux, qui constituent la trame du PSE, que nous tenons le présent exercice.

Un an après, c’est le lieu pour moi de revenir sur quelques indicateurs illustratifs de nos réalisations, avec le soutien des partenaires et la participation du secteur privé.

Au plan macroéconomique, la croissance du Produit intérieur reste positive, **passant de 1,7% en 2011 à 4,5 % en 2014, avec une projection attendue de 5,4% en 2015;** ce quinous rapproche du taux moyen de croissance fixé par le PSE.

Ces performances sont également notées dans la réduction du déficit budgétaire, la maîtrise de l’inflation et du niveau de la dette publique.

En outre, les recettes budgétaires sont passées **de 1464 milliards de FCFA en 2012 à 1673 milliards en 2014**, sans aggravation de fiscalité et avec une meilleure rationalisation des dépenses publiques aussi bien dans leur volume que dans leur structure.

La maîtrise de l'inflation combinée au repli de l'euro sur le marché des changes a également permis d'améliorer la compétitivité de notre économie en 2014 de 2,2%. La bonne tenue des comptes monétaires a également contribué à la maîtrise des prix et à la consolidation de la crédibilité de notre monnaie commune.

Bien entendu, je souhaite que cette tendance positive soit confortée par l’accompagnement, voire l’implication, des partenaires publics et privés. Voilà pourquoi j’ai instruit le Gouvernement à l’effet de renouveler l'Instrument de Soutien à la Politique économique (ISPE), en collaboration avec le Fonds Monétaire International.

S’agissant des réalisations proprement dites du PSE, j’en ai donné un aperçu assez large dans mon message à la Nation à l’occasion du nouvel an.

Je reviendrai juste ici sur quelques projets phares.

Sur le volet Habitat, nous avons lancé le Pôle urbain de Diamniadio et la Cité de l’Émergence sur l’ancienne gare routière, avec l’implication du secteur privé national et étranger.

Au titre de l’Enseignement supérieur, le Sénégal comptera bientôt deux nouvelles universités publiques: l’université Amadou Makhtar Mbow, dont nous avons déjà lancé les travaux ici même à Diamniadio, et l’université du Sine Saloum, dont nous procéderons à la pose de la première pierre ce 13 avril à  Kaolack.

Concernant les infrastructures routières, je citerai notamment le grand projet d’autoroute Thiès- Touba, sur 113 km, qui sera véritablement un instrument moderne d’intégration nationale, un outil de développement économique et social, et un facteur de réduction du temps de trafic et de sécurisation du transport.

Lors de ma tournée économique dans les régions sud du pays en février dernier, nous avons également réceptionné plusieurs infrastructures diverses.

Au plan social, le PSE se réalise progressivement par la mise en place des bourses de sécurité familiale et de la Couverture Maladie Universelle.

Enfin, dans le domaine de l’agriculture, le PSE s’est fixé comme objectif l’autosuffisance en riz dès 2017, en produisant 1.600.000 tonnes dans le cadre du Programme de Relance et d’Accélération de la Cadence de l’Agriculture Sénégalaise (PRACAS). Nous sommes sur une tendance positive avec les 559.021 tonnes de riz paddy produites cette année.

Je me réjouis surtout de la synergie créée autour de la filière avec l’Accord du 20 mars 2015, entre les producteurs, les industriels riziers, les importateurs, les Banques, les commerçants de l’UNACOIS et le Gouvernement, pour soutenir la production et la commercialisation du riz local.

J'aurais pu évoquer d'autres performances, mais les exposés sectoriels –qui suivront- nous permettront d’y revenir plus en détail.

J’insisterai surtout sur la volonté de rupture que porte le PSE. Je ne le dirai jamais assez, **le PSE est une œuvre de longue haleine qui transcende les contingences à court terme.**

**Pour autant, cela ne signifie pas que nous allons nous « hâter lentement », voire, remettre à demain ce que nous devons faire aujourd’hui. Bien au contraire, il nous faut travailler vite et bien, en mode *fast track*. C’est le label que nous voulons imprimer au PSE.**

**Mesdames, Messieurs,**

Malgré nos résultats probants pour cette première année de mis en œuvre du PSE, nous ne devons pas tomber dans le piège de l’autosatisfaction.

**Nous avons énormément de progrès à accomplir pour relever les défis du PSE, notamment en termes de comportements ou de mentalités à changer, de procédures et de formalités à alléger, de pertes de temps à éviter et de délais à raccourcir, que ce soit au sein de l’Administration publique ou dans les entreprises privées.**

Quand on se fixe l’émergence comme objectif, on est tenu d’adopter des normes de performance et des pratiques conséquentes dont la diligence et la réactivité ne sont pas des moindres.

**Sur ce plan, nous avons encore beaucoup d’efforts à fournir pour éliminer les lenteurs incompatibles avec la culture de la gestion axée sur les résultats, qui constitue la logique et la finalité du PSE.**

A cet égard, il me plaît de rappeler que pour impulser une nouvelle dynamique efficace dans la mise en œuvre de nos politiques publiques, j'ai mis en place un **dispositif de suivi des projets et réformes phares**, au nombre de 44, et qui, par leur caractère structurant, devront accélérer le processus de transformation structurelle du Sénégal.

Ce dispositif est administré par le Bureau Opérationnel de Suivi du PSE (BOS). Cette structure, dépendant de la Présidence de la République, me rend compte régulièrement, à travers un « reporting », de l’état d’avancement des projets et réformes phares. Elle me permet de circonscrire les points de blocage relatifs au portefeuille phare du PSE, et de prendre rapidement les décisions appropriées.

En complémentarité avec ce mandat exclusif du BOS, le Bureau Organisation et Méthodes (BOM), rattaché à la Présidence de la République, veille sur l’animation d’un **cadre de résultats à consacrer à l’exécution des politiques sectorielles**, qui, je le rappelle, vont bien au-delà des projets et réformes phares du PSE. Dans l’exercice de sa mission, le BOM va travailler en parfaite symbiose avec l'ensemble des départements ministériels.

Je tiens à préciser que l’ancrage institutionnel du **dispositif de suivi des projets et réformes phares** (au BOS) et du **cadre de résultats des politiques sectorielles** (au BOM), obéit à ma volonté ferme de donner au suivi et à l'évaluation une place centrale dans la conduite de nos politiques de développement, conformément à l’engagement que j’avais pris, le 24 février 2014, à l’occasion du Groupe consultatif.

Sur un autre registre, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan devra tenir un **tableau de bord global permettant d’assurer la planification et le pilotage dynamiques des opérations** qui lui sont régulièrement soumises par les ministères sectoriels.

En dernier ressort, en mutualisant la collecte de données, la Primature se chargera de l’**évaluation** **permanente des actions du Gouvernement**. A cet effet, elle coordonnera l’exécution des activités ministérielles.

Vous le comprendrez certainement, **l’Etat va mettre en place un cadre harmonisé de suivi et d’évaluation des politiques publiques et un système d’institutionnalisation de contrats de performances au sein de l’administration sénégalaise**.

Ainsi, je demande au Premier Ministre de me soumettre, avant la fin du mois d’avril, les projets de textes réglementaires et les mesures d’accompagnement y afférents.

Par ailleurs, le Gouvernement restera toujours à l’écoute de la société civile et des élus locaux, dans le cadre d’un dialogue ouvert et constructif, pour évaluer, avec tous les autres acteurs au développement, nos acquis et identifier nos insuffisances de manière à améliorer nos performances.

A ce propos, je voudrais saluer et remercier l’ensemble des partenaires techniques et financiers qui nous font confiance et continuent d’être engagés à nos côtés, depuis l’adoption du PSE.

Je souhaite, avant de conclure, lancer un appel solennel au secteur privé national qui nous a toujours accompagnés. Ma conviction est que son implication dans les différents projets du PSE ne doit pas simplement être un vœu pieux. Voilà pourquoi une mesure discriminatoire est introduite dans la nouvelle loi PPP. Elle témoigne de mon souhait de faire participer davantage notre secteur privé national à l'œuvre de construction nationale, perceptible à travers son rôle primordial dans la création de richesses et d'emplois, et ceci, bien au-delà de la commande publique.

C'est à ce titre que j’instruis le Bureau Opérationnel de Suivi du PSE et l’APIX, d’organiser prochainement, sous ma présidence, une rencontre pour présenter les différentes opportunités contenues dans les projets phares du PSE qui se prêtent aux Partenariats Publics Privés.

**Je vous remercie tous de votre aimable attention.**